



Déclaration FSU au CTSD du 8 septembre 2017

Pour la FSU, une rentrée réussie est une rentrée qui s'effectue dans la sérénité et la confiance et non pas en musique dont on sait qu'elle adoucit les mœurs mais qu'elle peut aussi être porteuse de toutes les contradictions et de tous les couacs !

Dans notre département, malheureusement, les couacs ne manquent pas dans le 1^{er} degré : de nombreux collègues sont dans l'attente d'un CTSD qui va définir de nouveaux postes, d'un groupe de travail mouvement qui va peut-être modifier leur affectation et donc remettre en question tout le travail de préparation qu'ils auront effectué avant la rentrée : postes « ruralité », EREA, affectation des listes complémentaires... Il faut ajouter des équipes en attente d'AVS pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap ou pour l'aide administrative. Il faut souligner que le mouvement important des IEN cette année, les injonctions ministérielles n'ont malheureusement pas aidé les collègues administratifs dans leur tâche.

Dans le second degré, la rentrée en chanson s'annonce plutôt sous le signe de l'inquiétude et de la lassitude. Les personnels ont besoin de temps et de sérénité pour travailler efficacement au service des élèves : à chaque nouveau ministre, une nouvelle réforme qui détricote celle mise en place à peine un ou deux ans avant ! Tant d'investissement, de travail avec une mise en œuvre aux forceps de la réforme du collège de la Ministre Vallaud-Belkacem pour finalement revenir en arrière sur un certain nombre de points. Si le SNES-FSU a toujours porté un regard critique sur cette réforme, la méthode et la réalité de l'assouplissement portées par notre nouveau ministre sont de mauvais augure pour l'avenir de l'Ecole : les sections bilingues, le latin et le grec sont certes rétablis mais sans financement et alors que la DHG avait été votée dans le cadrage de la réforme ! Il s'agit davantage d'une fanfaronnade que d'une réelle opportunité d'assouplissement offerte aux établissements.

De plus, l'objectif des « devoirs faits » en collège pose de nombreuses questions :
- Quels transports scolaires pour les élèves dans les collèges ruraux, seront-ils de facto exclus de ce dispositif ?

- Quel recrutement et quelles compétences pour les services civiques qui encadreront ces élèves ?
- Quel taux d'IMP pour les enseignants « volontaires » ?

Au lycée, l'éventualité d'une réforme qui conduirait à un lycée modulaire posera inévitablement la question d'un renforcement de la concurrence entre établissements en fonction de leur offre de formation. Par ailleurs, si le baccalauréat peut être repensé, le SNES-FSU est favorable au maintien d'un examen national où le contrôle continu reste à la marge pour éviter un gonflement artificiel des notes sous la pression des chefs d'établissements et de l'inspection. L'autonomie croissante des établissements ne peut que nous inquiéter dans le cadre de ces multiples réformes.

La grogne monte dans les établissements face à des conditions de travail de plus en plus difficiles avec des réformes successives sans moyens suffisants. L'exemple du collège Jules Ferry d'Epinal risque de rapidement ne plus devenir une exception.

Enfin, le désengagement du conseil départemental des CIO accéléré par les restrictions budgétaires et la loi NOTRE a conduit à une gestion rectorale plutôt que ministérielle de la question alors que le SNES-FSU demandait une reprise progressive de tous les CIO. Les conseillers d'orientation ne doivent pas devenir des « conseillers polyvalents » mais conserver leurs missions fondées sur leurs statuts dans le respect de la loi du 5 mars 2014. Le fiasco de l'orientation post-bac montre combien il est essentiel de rester vigilant sur l'évolution des missions des CIO.

La FSU met en garde le gouvernement, suite aux annonces du ministre de l'action et des comptes publics, contre toute tentative d'étalement des mesures PPCR : les engagements de l'Etat doivent être respectés ! Le gel du point d'indice, la hausse de la CSG sont déjà de lourdes attaques portées au pouvoir d'achat des personnels. La FSU appelle à la mobilisation des personnels et au rassemblement mardi 12 septembre contre les ordonnances de la Loi Travail !

La FSU attend avec une certaine appréhension ce qui risque de sortir de la cuisine présidentielle. En effet, les idéologies libérales qui prônent l'individualisme et l'autonomie mettent en concurrence des établissements qui ne travaillent pas avec des élèves porteurs des mêmes difficultés. Pour ceux qui échoueront ce sera uniquement de leur responsabilité, l'Etat s'en lave les mains.